

Motion sur la DHG présentée au C.A. du lycée Jules Haag
le jeudi 14 mars 2013, par les élus SNES — FSU

Pour la première fois depuis 10 ans, la rentrée 2013 au lycée Jules Haag se fera sans suppression de postes ni départs de collègues titulaires. Rappelons cependant que, depuis 2003, notre établissement a perdu plus de 60 postes et de nombreuses filières de formation.

Néanmoins, les suppressions de postes se poursuivent dans notre académie : plus de 52 postes disparaissent à la rentrée 2013 pour le seul niveau lycée et plus de 13 en lycée professionnel.

Dans notre établissement, les créations de postes, dont nous nous réjouissons, correspondent à l'ouverture de classes. Les élus SNES-FSU refusent d'entrer dans ce jeu consistant à donner aux uns ce que l'on prend aux autres.

Bien que baissant légèrement, le taux d'heures supplémentaires (12 % de la DHG, 290 heures) reste élevé : équivalent à 16 postes à temps plein, il correspond en moyenne à 2,33 heures par enseignant alors qu'une seule heure supplémentaire peut être imposée statutairement. Ces heures supplémentaires, permettant officiellement des ajustements à la marge dans le service des enseignants, suppriment de fait des postes potentiels, alourdissant la charge de travail des professeurs, ce qui ne peut être que préjudiciable à la qualité de la prise en charge des élèves.

Enfin, les effectifs d'élèves par classes restent trop importants pour travailler dans des conditions satisfaisantes : classes de 2^{nde} à 35, groupes de langues vivantes et d'aide personnalisée à 24, classes de STI2D à 30, suppression cette année des dédoublements en philosophie pour toutes les classes de terminales scientifiques et technologiques... La baisse des effectifs par classe est une condition indispensable à la réussite des élèves, notamment les plus en difficulté.

C'est pourquoi, et bien que reconnaissant les efforts déployés par l'équipe administrative pour optimiser la répartition de la dotation horaire globale, les élus SNESFSU ont décidé de s'abstenir sur son vote.

Par leur abstention, les élus expriment leur refus d'une politique et d'une réforme (réforme Chatel) qui n'est pas à la hauteur de l'ambition animant l'ensemble de la communauté éducative, à savoir la réussite de tous les élèves.

Les représentants des personnels enseignants de la liste SNES-FSU.